L'aavre – Association Créée en 1973, régie par la loi de 1901 – N° W782000511

Voici la rivière le Rhodon illustrée par le parc naturel.

Voilà la réalité le 12 décembre 2021.

Longue nappes de boues d'épuration à moins de 10 m de la sortie du fossé de rejet de la station.

Boues d'épuration flottantes sur le Rhodon avec une forte odeur de chimie lessivielle, le long du chemin, en forêt de Trappes.

Un délit de pollution et de mise en danger délibérée de l'environnement

Malgré une condamnation pour délit de pollution en 2019 par le Tribunal correctionnel de Versailles, **Veolia Eau esquive depuis des années la mise aux normes** d'une station d'épuration obsolète, trop petite, qui pollue la rivière du site classé de la vallée du Rhodon du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Cette situation perdure depuis des années.

Le Rhodon dans la prairie la Poufille en février 2017

Rejet de la station dans le Rhodon en décembre 2017

Le Rhodon en forêt de Trappes en mai 2018

Le Rhodon en forêt de Trappes en mai 2019

Depuis les années 2005, des programmes d'urbanisation ont été réalisés dans les communes du Mesnil-St-Denis et de la Verrière sans que soit restructurée auparavant leur station d'épuration commune.

Malgré les taxes locales d'équipements versées aux communes par les promoteurs pour participer aux dépenses des équipements publics générés par le développement de l'urbanisation.

Malgré le rapport de l'Expert judiciaire nommé par le Tribunal administratif qui a établi dans **son rapport du 11 janvier 2021** que la station d'épuration du Mesnil-St-Denis - la Verrière était à **l'origine de la pollution des eaux du Rhodon**, et qui a établi aussi **les responsabilités** et **les solutions** pour faire cesser cette pollution.

Station d'épuration du Mesnil-St-Denis – la Verrière

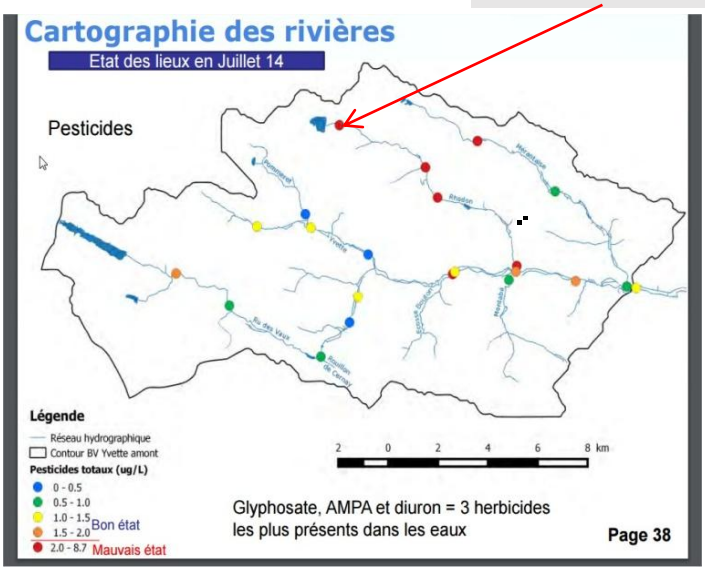

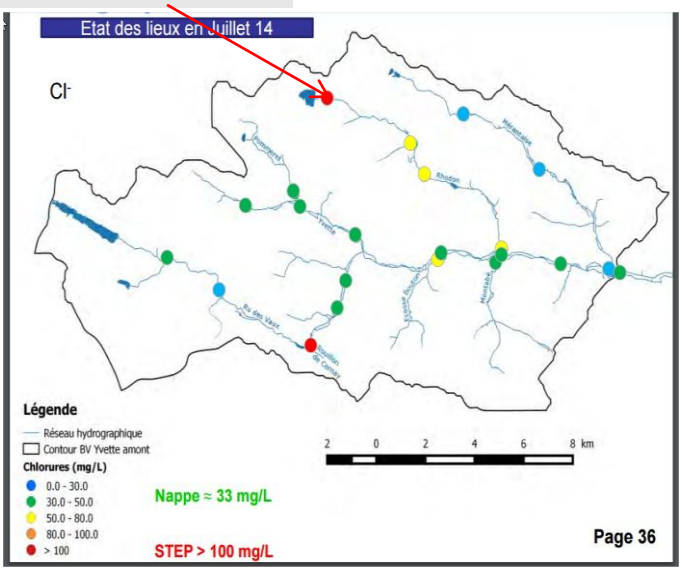

Conclusion: nous allons de nouveau être contraint d'engager une action en justice; pour que le Rhodon rede-vienne une belle rivière non polluée.